

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
16469

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME PATRICIA SAEZ**

OBJET : Candidature à l'appel à projets de l'Agence de l'Eau "Aménagez un coin de verdure pour la pluie" avec une étude départementale de désimperméabilisation dans les collèges du département.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux ressources naturelles et risques environnementaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans les aménagements urbains, l'imperméabilisation croissante des sols perturbe le grand cycle de l'eau en contrariant l'infiltration locale des eaux météoriques. Cela induit des impacts négatifs tels que l'augmentation du ruissellement d'eau pluviale, la saturation voire le débordement des systèmes d'assainissement et l'apport de pollution dans les milieux aquatiques ou l'aggravation des inondations.

C'est pourquoi l'engagement du Conseil départemental, dans une réflexion sur les potentialités de désimperméabilisation de ses propres sites, contribuera non seulement à l'amélioration du cycle de l'eau, mais concomitamment au maintien de la biodiversité en milieu urbain et à l'adaptation au changement climatique par la mobilisation de techniques de végétalisation et de renaturation.

La thématique de désimperméabilisation est également une priorité pour l'Agence de l'Eau, qui en a fait un appel à projet dénommé "Aménagez un coin de verdure pour la pluie", dont l'échéance a été repoussée à fin 2021 et dont les attentes sont la désimperméabilisation en milieu scolaire, le verdissement et la communication. Les projets peuvent être aidés jusqu'à 70 % de leur montant.

Aussi, le présent rapport a pour objet d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau pour l'étude départementale de faisabilité de désimperméabilisation sur un échantillon de collèges dans le cadre de l'appel à projet et d'autoriser la Présidente à signer tous les actes en découlant.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

